

CHEVREUILS : SAISON 2022/2023

Une progression constante et maîtrisée

La Fédération des Chasseurs contribue au suivi des populations de chevreuils depuis de nombreuses années.

Ainsi, de par ses observations, elle possède une base de données permettant d'analyser sa progression. Ces données aident la CDCFS (voir glossaire) à définir le nombre total d'animaux à prélever dans le département sur la base des objectifs définis. La Fédération est chargée de décider ensuite des attributions pour chacun des 527 attributaires.

Une espèce présente partout dans le département

La remarquable biodiversité de notre département et l'adaptabilité du chevreuil ont favorisé son implantation départementale. Les 7200 attributions au plan de chasse 2022/2023 font du chevreuil le grand gibier le plus chassé de Haute-Garonne.

Prétexte à l'organisation de chasses collectives durant l'hiver, ou individuelles dès le mois de juin, il fait l'objet de toutes les attentions des gestionnaires.



Credit photo : FNC - D. Gest

Résultats et analyse

Pendant les 10 dernières années, la situation était relativement stable jusqu'en 2015-16. Depuis, l'IK n'a cessé de progresser malgré l'augmentation des attributions réalisées à 90%. Durant toute cette période, les attributions sont supérieures aux demandes de Plan de chasse.

Ce constat témoigne de la vision différente entre les chasseurs et la Fédération

sur la dynamique des populations. Cette démarche n'est pas toujours admise par les chasseurs, comme en témoigne le taux de non réalisation qui atteint voire dépasse les 10% ces dernières années. Cette non réalisation n'est pas due à la baisse des populations de chevreuils mais à la diminution de la pression de chasse, plus particulièrement dans les secteurs où la densité est la plus élevée.

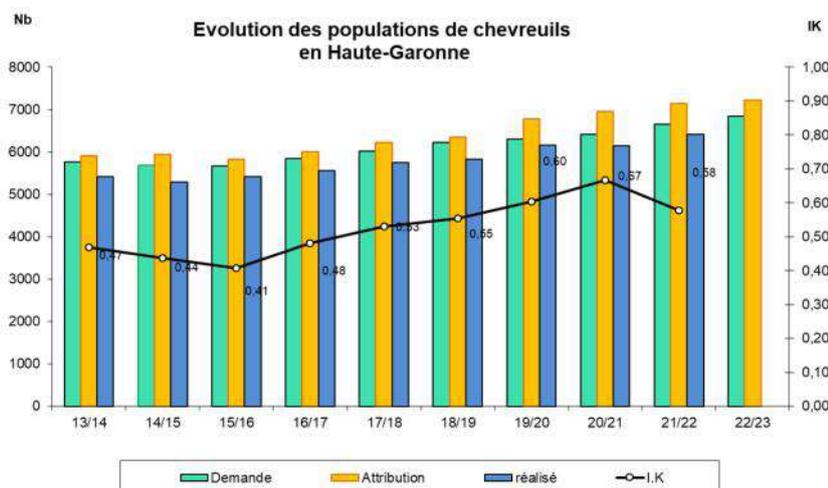
L'évolution de l'IK est scrupuleusement considérée, lorsque l'indice connaît une forte progression ou diminution, les attributions sont réévaluées dès la saison suivante.

Les attributions individuelles ne sont plus notifiées par un arrêté du Préfet mais par une décision du Président de la Fédération.

Perspectives :

L'ensemble du département étant colonisé, il faut être vigilant au maintien de la population pour limiter les collisions routières et les dégâts aux cultures. Pour cela, La Fédération incite les chasseurs à réaliser les plans de chasse en leur faisant prendre conscience que cette espèce a toute sa place dans le paysage cynégétique. A l'affût, à l'approche, en battue aux chiens courants, à l'arc ou au fusil, plusieurs solutions s'offrent aux chasseurs pour prélever cette espèce dont la pratique de sa chasse mérite une meilleure attention et plus de sympathie.

La chasse du chevreuil est un moyen d'accueillir des nouveaux chasseurs et de faire découvrir les différents modes de chasse dont il fait l'objet.



Présentation des pays cynégétiques

Toulousain

Ville principale : Toulouse.

Entités paysagères : Pays Toulousain

Lauragais

Villes principales : Villefranche de Lauragais, Caraman, Revel, Fronton, Villemur-sur-Tarn

Entités paysagères : Lauragais, Frontonnais

Coteaux du Gers et de Gascogne

Villes principales : , St Gaudens, Montréjeau, St Martory, L'Isle en Dodon, Le Fousseret, Rieumes, Cadours

Entités paysagères : Coteaux du Comminges, Savès, Petites Pyrénées, Vallée et Coteaux de Garonne, Lomagne garonnaise

Volvestre

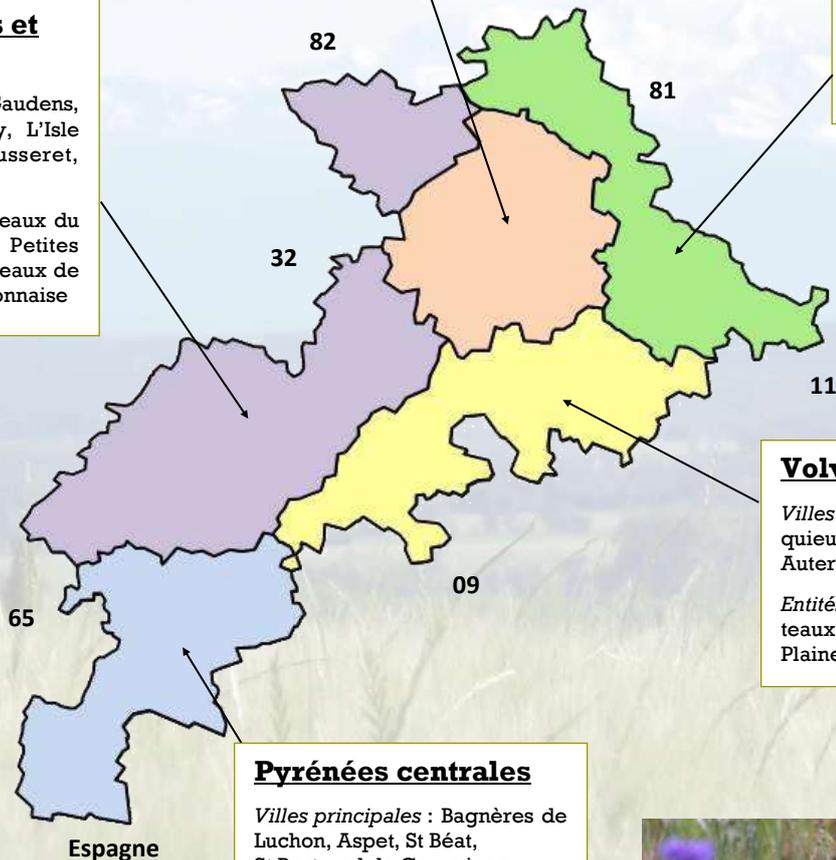
Villes principales : Cazères, Montesquieu Volvestre, Carbonne, Nailloux, Auterive

Entités paysagères : Volvestre et Coteaux de Garonne, Petites Pyrénées, Plaine de l'Ariège

Pyrénées centrales

Villes principales : Bagnères de Luchon, Aspet, St Béal, St Bertrand de Comminges

Entités paysagères : Pyrénées Commingeoises et Garonnaises, Piémont Commingeois, Vallée de Garonne



La création des pays cynégétiques permet de mieux adapter la gestion de la faune sauvage aux objectifs locaux.

Pour être efficace, le suivi des espèces grand gibier doit se faire à grande échelle. En Haute-Garonne la surface moyenne d'une UG chevreuil est de 25 000 ha.

Depuis de nombreuses années, les régions agricoles constituaient l'échelle territoriale de gestion. Au fil du temps, l'apparition de nombreuses infrastructures routières et urbaines, ont dessiné le contour de cinq pays cynégétiques.

Le Toulousain est composé de Toulouse et son agglomération. Zone essentiellement urbanisée.

Le Lauragais est délimité par les autoroutes Bordeaux-Montpellier à l'ouest. Zone de plaines céréalières.

Le Volvestre s'étale entre l'Ariège et l'autoroute Toulouse-Tarbes. Région de coteaux et de grandes cultures.

Les Coteaux du Gers et de Gascogne s'étirent de Cadours à Montréjeau en s'appuyant sur tout le côté ouest contre le Gers, et délimités à l'Est par l'autoroute Toulouse-Tarbes. Région de coteaux.

Les Pyrénées centrales sont au Nord, bordées par l'autoroute Toulouse-Tarbes et au Sud par la frontière espagnole. Région de piémonts et montagnes, très boisée.

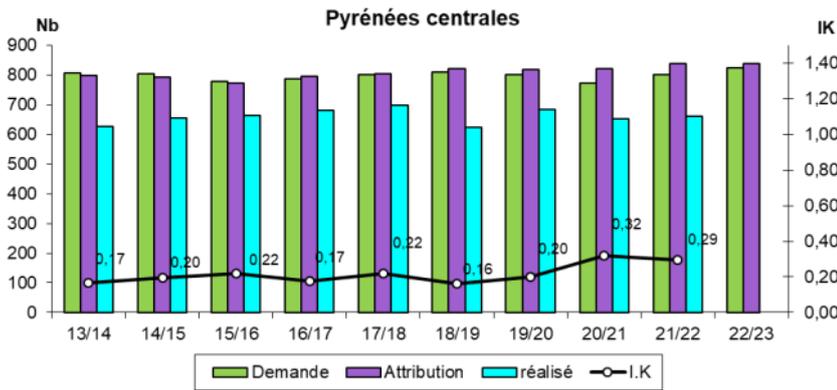
Pour affiner les résultats, les cinq pays cynégétiques sont redécoupés en Unités de Gestion (UG) propres à l'espèce chevreuil. Elles sont au nombre de 14 dans tout le département.

Les résultats par pays cynégétique

Glossaire :

CDCFS : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

IK : indice kilométrique = nombre d'animaux vus, rapporté au nombre de kms parcourus.



Secteur de Bagnères de Luchon, Aspet, St Béal, St Bertrand de Cges

Le secteur **Pyrénées centrales** connaît une situation stabilisée. La valeur de l'IK fluctue entre 0.2 et 0.3 sans connaître d'évolution significative.

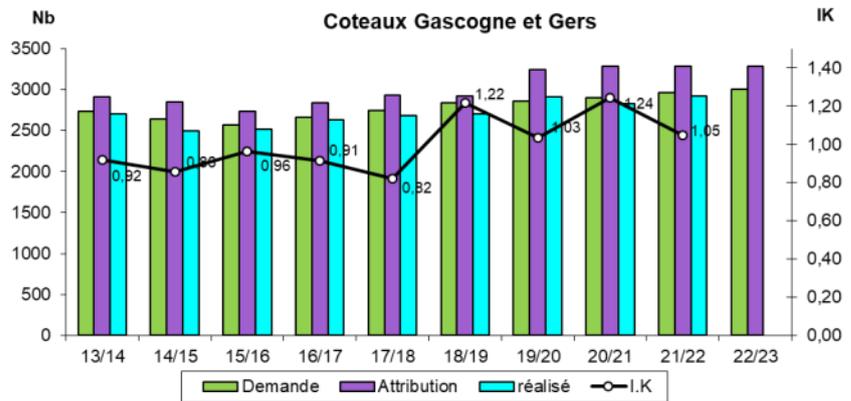
Cette stabilité de l'IK, nous conduit à un maintien des attributions autour de 800 bracelets par an.

Les **Coteaux de Gascogne et du Gers** sont sur une autre dynamique d'évolution. C'est dans ce secteur que la densité de chevreuils est la plus élevée, avec une attribution pour la saison 2022-2023 de près de 3 300 animaux semblable à la précédente.

L'objectif recherché dans ce Pays est de maintenir voire diminuer les populations. Les attributions de 3300 chevreuils depuis 3 ans, réalisées à près de 90% ne semblent pas enrayer la progression de l'espèce dans ces coteaux.

La volonté de la Fédération est de veiller à ce que les chasseurs restent maîtres de la gestion de cette espèce.

Notons que la maîtrise devient délicate sur plusieurs territoires, serait-ce par manque d'effectif de chasseurs, déficit de meutes de chiens, par manque de temps, par désintéressement de la chasse de cette espèce ou encore par manque de concertation avec les départements voisins ?



Secteur de Montréjeau, St Gaudens, L'Isle en Dodon, Le Fousseret, Rieumes, Cadours

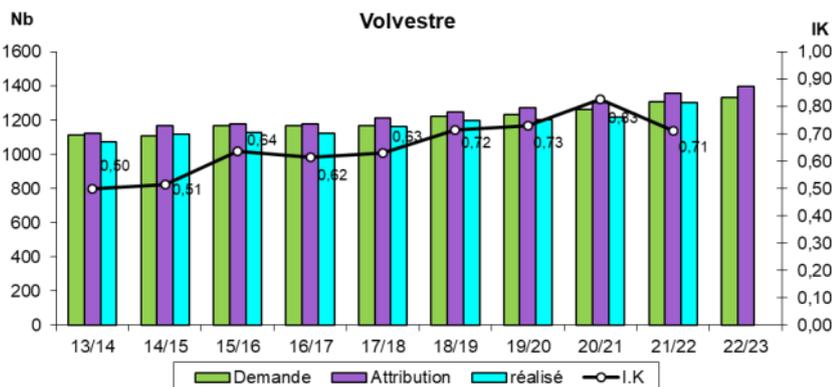
Pour aider les chasseurs à réaliser les prélèvements imposés par le Plan de Chasse, la Fédération a développé l'opération "Accueil et fidélisation".



Crédit photo : FNC - D. Gest

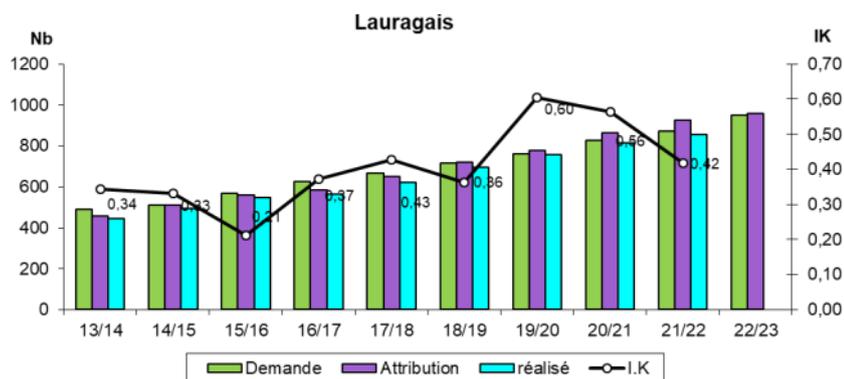
En Volvestre, la situation se stabilise avec un IK entre 0.7 et 0.8 depuis quelques années.

Nous espérons que le plan de chasse de 1400 chevreuils attribués dans ce pays permette le maintien de la population en l'état.



Secteur de Cazères, Montesquieu Vtre, Carbonne, Nailloux, Auterive

Les résultats par pays cynégétique



Le **Lauragais** est la dernière contrée du département colonisée par le chevreuil. L'indice kilométrique qui était en progression constante avec un pic à 0.6 en 19/20, semble régresser depuis 2 ans.

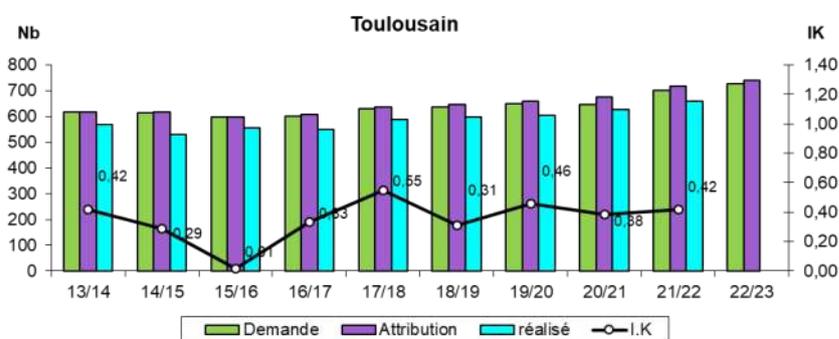
Malgré ce constat, la sensibilité aux dégâts agricoles dans ce secteur conduit à attribuer le nombre demandé et quelques fois plus.

Secteur de Villefranche de Lgais, Caraman, Revel, Fronton, Villemur sur Tarn

Avec un tableau de chasse dépassant les 700 attributions, la situation de cette espèce est stable dans le **Pays Toulousain**.

Bien que l'IK reste faible, en dessous de 0.50 animaux au km parcouru, nous constatons que le chevreuil est bien présent dans les milieux urbanisés.

Les gestionnaires en sont totalement conscients et adaptent les attributions en surveillant cette progression de très près pour éviter les nuisances (sécurité urbaine, circulation routière).



Secteur de Toulouse et sa grande périphérie

Comment s'effectue un comptage chevreuil ?



La Fédération organise depuis longtemps des comptages chevreuils pour mesurer l'évolution de la densité de cette espèce.

Des circuits sont établis sur l'ensemble du département, ils sont prospectés de décembre à février. La carte ci-contre matérialise les communes prospectées en comptage nocturne sur un pas de temps de 3 ans.

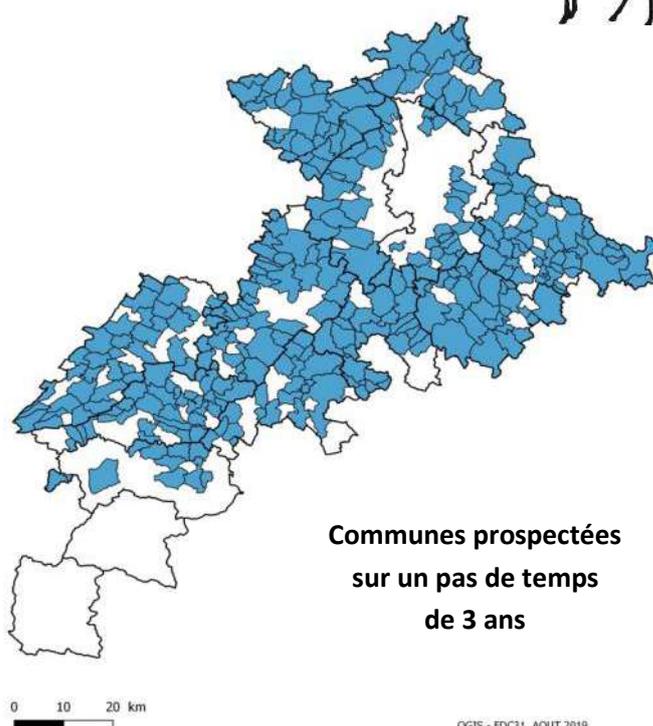
Les comptages sont réalisés de nuit, à l'aide de véhicules équipés de projecteurs, par la Fédération et les chasseurs locaux. Les observations enregistrées tout au long du circuit sont traduites par l'IK.

La méthode, soumise à autorisation administrative, obéit à un protocole qui permet de collecter d'importantes données et d'établir des statistiques fiables.

Ces informations permettent de définir les tendances d'évolution par pays cynégétique et de proposer les plans de chasse pour l'année suivante.

Depuis plusieurs années, pour obtenir un IK par Unité de Gestion, la Fédération cherche à faire évoluer les circuits de l'échelon communal à intercommunal.

Les adhérents qui souhaitent conserver les comptages sur leur territoire respectif peuvent encore le faire. Ils sont invités à contacter la Fédération pour connaître les modalités.





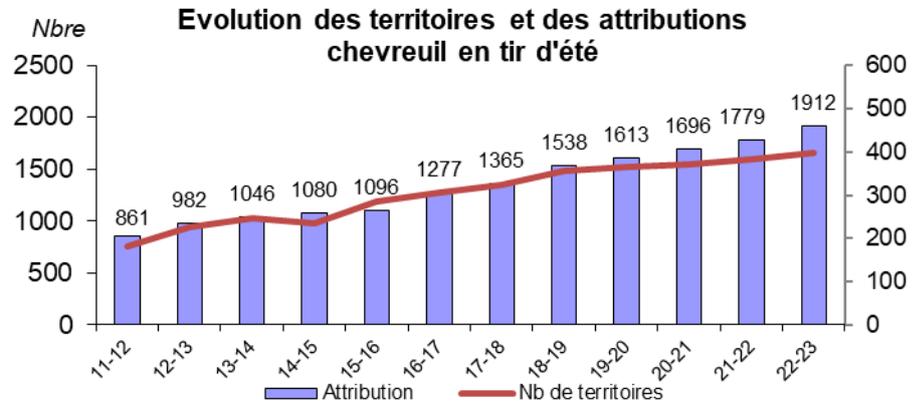
Le tir d'été, un mode de chasse en plein essor

Le tir d'été du chevreuil est un mode de chasse "à la mode".

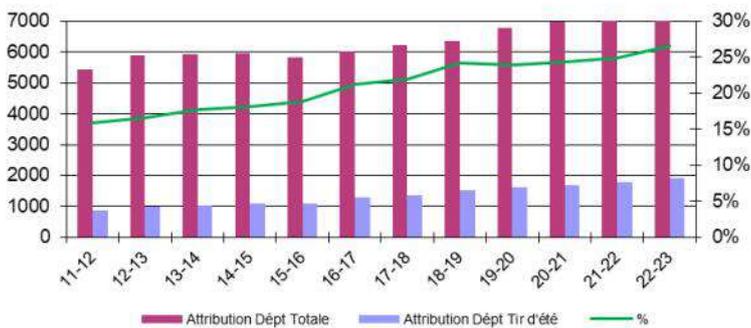
Les amateurs de chasse individuelle peuvent prélever des chevreuils avant l'ouverture générale, en Haute-Garonne elle est autorisée à partir du 1er juin.

Cette chasse en ouverture anticipée est soumise à autorisation préfectorale et ne peut se pratiquer qu'à l'approche ou à l'affût.

Le premier graphique montre que le nombre de chevreuils attribués en été ne cesse d'augmenter tout comme le nombre de territoires demandeurs (398 en 2022-2023).



Attribution en tir d'été par rapport à l'attribution départementale



Parallèlement à cette augmentation quantitative, le pourcentage de tir d'été par rapport à l'attribution totale de l'espèce, se stabilise à 25% depuis 4 ans.

En d'autres termes, 1/4 du plan de chasse chevreuil est attribué pour la période estivale.

60% à 80% de ces chevreuils sont effectivement prélevés pendant cette période, dont la moitié sur le seul mois de juillet.

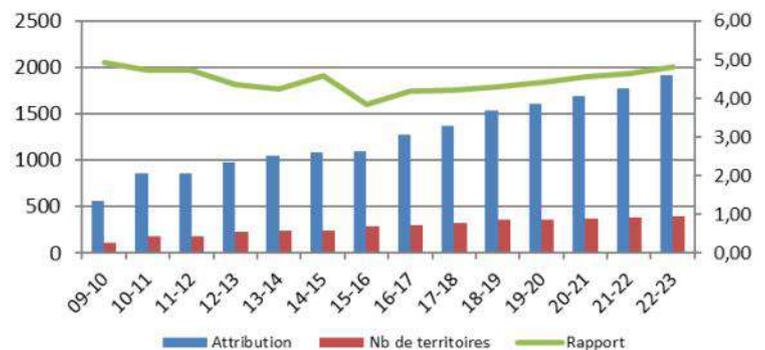
La progression du nombre de chevreuils demandés en tir d'été est liée à

deux paramètres : le nombre de territoires demandeurs et le nombre de chevreuils demandés par chacun d'eux.

Indépendamment de l'évolution de ces deux paramètres, le nombre moyen d'attributions par territoire progresse, il est de 5 pour cette saison.

Ce bilan confirme l'intérêt porté à cet animal à travers ce mode de chasse qui attire de plus en plus d'adeptes, y compris hors de nos frontières. En Haute-Garonne, les munitions utilisables pour ce mode de chasse sont la flèche, le plomb n°1 ou 2 ou 3, et la balle qui est employée à plus de 95%. Les bracelets chevreuils sont indifférenciés, mais les brocards représentent plus de 95% des tirs d'été. Pour éviter de déséquilibrer la structure des populations, les attributions estivales sont plafonnées pour chaque territoire à 50% du plan de chasse annuel total.

Evolution du nombre moyen d'attributions par territoire



Tir d'été, quelques règles à noter.

- Demande spécifique par le détenteur du droit de chasse, au moment de la demande de plan de chasse annuelle
- Attribution plafonnée à 50% de l'attribution globale
- Compte-rendu obligatoire sur le site internet de la DDT.

Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne

23 chemin de Laveran
CS 90002
31390 CARBONNE

Ces suivis sont financés dans le cadre de l'éco-contribution

